



## **LANCEMENT D'UN NOUVEAU PORTAIL EMPLOIS POUR FAIRE FACE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE DANS L'INDUSTRIE DU CANNABIS**

**Québec, le 13 avril 2023** – Le 4 avril dernier, l'AQIC a organisé, en collaboration avec AGRICarières, une rencontre à laquelle les membres de l'Association et les médias étaient conviés. Elle a permis de faire le point sur les résultats de l'étude sous-sectorielle sur la main-d'œuvre en production de cannabis réalisée par AGRICarières, mais également de présenter les importantes nouveautés du site Internet de l'Association. On y retrouve maintenant, par exemple, un espace carrières qui informe sur les métiers dans l'industrie et permet aux entreprises d'afficher leurs offres d'emplois.

### **L'industrie du cannabis face aux défis de la pénurie de main-d'œuvre**

Alors que la pénurie de main-d'œuvre impacte l'économie du pays et les entreprises de tous les secteurs, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole AGRICarières a voulu examiner l'impact de celle-ci sur la production de cannabis. Le rapport qui en a découlé permet de dresser un portrait de l'industrie et des enjeux auxquels elle fait face pour le développement durable de la production et des entreprises.

Selon les conclusions du comité, l'industrie fait face à de nombreux défis de recrutement et de rétention. Ainsi, il a « recensé l'ensemble des problèmes de main-d'œuvre rencontrés par les employeurs du secteur, notamment ceux concernant la stigmatisation, la pénurie de main-d'œuvre au Québec, le roulement important des ouvriers horticoles, la méconnaissance des emplois et l'inadmissibilité aux formations subventionnées. Malgré les bonnes conditions de travail offertes et les perspectives d'emploi attrayantes, il y a lieu de croire que l'absence de valorisation de l'industrie et les freins au développement des compétences aggraveront les difficultés des entreprises de production de cannabis à se doter d'une main-d'œuvre qualifiée dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. »

### **Un nouveau guichet de l'emploi pour aider les entreprises du cannabis à faire face à la pénurie de main-d'œuvre**

Avant même la publication de ce rapport, l'Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC) a mis au point un Comité de la main-d'œuvre afin de veiller à la promotion des carrières liées à l'industrie et au développement de mécanismes de concertation et de coordination entre les organisations et les travailleurs.

De plus, l'Association travaille constamment à l'optimisation de son site Internet pour répondre aux besoins et épauler les entreprises québécoises de l'industrie du cannabis. En ce sens, de nouvelles fonctionnalités ont été dévoilées lors de l'évènement du 4 avril, en plus d'une ergonomie simplifiée.

Le site de l'AQIC permet à ses membres d'avoir accès à des outils à forte valeur ajoutée, dont un portail de l'emploi sur lequel ils peuvent publier leurs offres d'emplois. Ce portail est présent dans l'espace sécurisé réservé aux membres, mais également sur le site public à des fins de consultation uniquement. Il permet d'ailleurs aux visiteurs d'envoyer directement leur candidature aux employeurs.

D'autre part, un répertoire des différentes opportunités de carrière possibles dans l'industrie sera également créé afin de mettre en valeur les emplois du secteur et de faire connaître les nombreux métiers disponibles et souvent méconnus.

Parmi les autres nouveautés disponibles pour tous, nous pouvons notamment citer un répertoire des entreprises du cannabis médical. Quant aux membres, ils bénéficient aussi désormais d'un chat privé et sécurisé ainsi que d'un calendrier des événements de l'industrie, entre autres.

« Nous sommes très heureux du travail qui a été accompli et sommes ravis qu'il soit aussi bien reçu par l'ensemble de nos membres. Nous croyons que ces nouvelles fonctionnalités permettront de répondre à un besoin pressant de l'industrie. De plus, nous souhaitons remercier AGRICarières pour l'ensemble des renseignements fournis par l'étude. Ce rapport met en lumière le travail qu'il reste à faire et les différentes mesures que notre industrie peut mettre en place pour faire face aux défis actuels et futurs », a expliqué Pierre Leclerc, directeur général de l'AQIC.

## **À propos de l'AQIC**

L'Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC) représente notamment les organisations qui sont réglementées par la Loi sur le cannabis ou qui s'y préparent. Étant composée de plus de 90 membres, l'AQIC s'engage à travailler avec le gouvernement et les parties prenantes pour faire progresser l'industrie québécoise du cannabis de manière responsable, en vue de l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité publiques visés par la légalisation du cannabis. Ces derniers sont la réduction des méfaits associés à la consommation par l'offre de produits de qualité soumis à de rigoureux contrôles et la redirection de l'achat de cannabis vers l'économie licite. L'Association encourage l'innovation par le biais de la science et des technologies et offre à ses membres des outils inédits ainsi qu'un espace de partage d'informations, de réflexion sur les défis et opportunités communs. L'AQIC ayant également un rôle éducatif, elle veille à l'analyse des politiques pour suggérer de meilleures pratiques aux instances gouvernementales tout en diffusant de l'information pertinente à la population.

Pour de plus amples informations, consultez le site : [aqic.ca](http://aqic.ca).

- 30 -

## **Demandes médias et services aux membres**

Caroline Shevlin  
Coordonnatrice  
Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC)  
Téléphone : 514 834-9233  
Courriel : [info@aqic.ca](mailto:info@aqic.ca)